

**DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT**  
**RÈGLEMENT 51-102 SUR LES OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE**

**Rubrique 1 : Émetteur**

Ressources Minières Radisson inc. (« Radisson »)  
CP 307  
Rouyn-Noranda, Qc J9X 5C3

**Rubrique 2 : Date du changement important**

Le 5 décembre 2022

**Rubrique 3 : Communiqué**

Un communiqué de presse, en version française et anglaise, a été publié le 6 décembre 2022 par GlobeNewswire, lesquelles versions sont jointes à la présente déclaration.

**Rubrique 4 : Résumé du changement important**

Clôture d'un placement privé de 1.7 millions de \$.

**Rubrique 5 : Description circonstanciée du changement important**

La société a annoncé la clôture du placement privé préalablement annoncé pour une valeur globale de 1 700 000.64 \$ (le « **placement** »). Le Placement a été effectué conformément aux termes préalablement annoncés et consiste en l'émission de (i) 5 870 592 actions accréditives du Québec de catégorie A (les « **Actions accréditives du Québec** ») à un prix de 0,17 \$ par Action accréditive du Québec et (ii) 3 120 000 actions accréditives de Charité du Québec (les « **Actions accréditives de charité** ») à un prix de 0,225 \$ collectivement les « **Actions accréditives** ».

**Rubrique 6 : N/A**

**Rubrique 7 : N/A**

**Rubrique 8 : Membre de la haute direction**

M. Hubert Parent-Bouchard, Chef de la direction  
financière  
Tel : (819) 763-9969

**Rubrique 9 : Date de la déclaration**

Le 9 décembre 2022

**RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.**

(s) Hubert Parent-Bouchard

Hubert Parent-Bouchard  
Chef de la direction financière

---

***Le présent communiqué ne doit pas être distribué aux agences de diffusion de communiqués de presse des États-Unis ni diffusé aux États-Unis***

Pour diffusion immédiate  
6 décembre 2022  
Rouyn-Noranda, Qc

TSX-V: RDS, OTC: RMRDF, FRANKFURT : 2RX

## **Radisson annonce la clôture d'un placement privé de \$1,7 millions**

Ressources minières Radisson Inc. (TSX-V : RDS, OTC : RMRDF) (« Radisson » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer la clôture du placement privé préalablement annoncé pour un produit brut total de 1 700 000,64 \$ (le « Placement »). Le Placement a été effectué conformément aux termes préalablement annoncés et consiste en l'émission de (i) 5 870 592 actions accréditives du Québec de catégorie A (les « **Actions accréditives du Québec** ») à un prix de 0,17 \$ par Action accréditive du Québec et (ii) 3 120 000 actions accréditives de Charité du Québec (les « **Actions accréditives de charité** ») à un prix de 0,225 \$ collectivement les « **Actions accréditives** ».

*« Radisson est heureuse d'avoir reçu le support continu d'initiés et d'actionnaires existants sur ce financement incluant la forte participation de M. Michael Gentile, administrateur et le plus grand actionnaire unique de la Société. Depuis le début de 2022, les achats d'initiés ont totalisé près de 4,5 millions d'actions. Nous prévoyons rebâtir un rythme de croissance soutenu au cours des prochains mois alors qu'une grande portion des travaux complétés au projet O'Brien lors des trois dernières années servira à une mise à jour des ressources en voie d'être complétée durant le premier semestre de l'année 2023 », a commenté Denis V. Lachance, Président et Chef de la direction par Intérim.*

### **Participation d'initiés et support d'actionnaires existants**

Dans le cadre du Placement, des initiés de la Société ont souscrit pour un total de 1 685 294 Actions accréditives du Québec.

À la clôture du Placement, les initiés de la Société détiennent 9,57% des actions de catégorie A en circulation de la Société, incluant 6,43% détenus par M. Gentile (18 321 701 actions de catégorie A).

Les participations d'initiés au Placement constituent des « opérations avec des personnes apparentées » au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « **Règlement 61-101** ») et au sens de la politique 5.9 de la TSXV – *Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*. Cependant, les administrateurs de la Société qui ont voté en faveur du Placement ont déterminé que les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires, prévues respectivement aux articles 5.5 a) et 5.7 1) a) du *Règlement 61-101*,

peuvent être invoquées car ni la juste valeur marchande des Actions accréditives du Québec et des Actions accréditives fédérales émises aux initiés, ni la juste valeur marchande de la contrepartie payée pour ces Actions accréditives du Québec et ces Actions accréditives fédérales ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Aucun administrateur de la Société n'a exprimé d'opinion contraire ou de désaccord en lien avec ce qui précède. Une déclaration de changement important concernant cette transaction entre personnes apparentées sera déposée par la Société mais ne pourra pas être déposée plus tôt que 21 jours avant la clôture du Placement en raison du fait que les modalités de la participation de chacune des personnes non apparentées et de la partie apparentée dans le cadre du Placement n'étaient pas déterminées.

### **Utilisation du produit du placement privé**

Le produit brut reçu par la Société pour la vente d'actions accréditives sera utilisé pour encourir des frais d'exploration au Canada (« **FEC** ») considérés comme des « dépenses minières déterminées » (au sens octroyé à cette expression dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada)) pour le projet aurifère O'Brien de la province de Québec.

Les actions accréditives seront considérées comme des « actions accréditives » au sens du paragraphe 66(15) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les dépenses admissibles feront l'objet d'une renonciation en faveur des souscripteurs avec une date d'entrée en vigueur au plus tard le 31 décembre 2022.

### **Frais de démarchage**

En guise de rémunération pour les services rendus dans le cadre du Placement des frais de démarchage de 1 500 \$ ont reçu été payés par la Société. Tous les titres émis en vertu du Placement sont assujettis à une période de restriction de quatre mois et un jour, se terminant le 6 avril 2023, conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada. Le Placement demeure soumis à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX (la « **TSXV** »).

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant les titres et aucune offre ou vente de ces titres n'aura lieu aux États-Unis. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la United States Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « **Loi de 1933** ») ou de toute autre loi, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à une personne des États-Unis, ou pour le compte ou le bénéfice d'une personne des États-Unis, à moins d'être dûment inscrits en vertu de la Loi de 1933 ou d'une autre loi étatique applicable ou conformément à une dispense d'inscription.

### **À propos de Ressources Minières Radisson Inc.**

Radisson est une société d'exploration minière basée au Québec. Le projet O'Brien, détenu à 100%, recoupé par la faille régionale de Cadillac, est localisé à l'intérieur du camp minier Bousquet-Cadillac et constitue le principal actif de Radisson. Le camp minier Bousquet-Cadillac a produit plus de 21 000 000 d'onces d'or au cours des 100 dernières années. Le projet est l'hôte de l'ancienne mine O'Brien, considérée avoir comme la mine la plus riche en teneurs aurifères au

Québec à l'époque de sa production (1 197 147 tonnes métriques à 15.25 g/t Au pour 587 121 onces d'or entre 1926-1957; Kenneth Williamson 3DGeo-solution, juillet 2019).

Pour plus d'information, visitez notre site web au [www.radissonmining.com](http://www.radissonmining.com) ou contactez :

Denis V. Lachance

Président du conseil d'administration, Président et chef de la direction par intérim  
819-806-3340

[dlachance@radissonmining.com](mailto:dlachance@radissonmining.com)

Hubert Parent-Bouchard

Chef de la direction financière

(819) 763-9969

[hpbouchard@radissonmining.com](mailto:hpbouchard@radissonmining.com)

### **Énoncés prospectifs :**

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y restreindre, ceux relatifs à l'utilisation prévue du produit de la levée de fonds du placement, le développement du projet O'Brien et de manière générale, le paragraphe « À propos de Ressources Minières Radisson Inc. » ci-dessus, qui décrit essentiellement les perspectives de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » selon le sens attribué par aux lois sur les valeurs mobilières applicables et sont fondés sur des attentes, des estimations et des prévisions faites en date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes. Beaucoup de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et les événements futurs, pourraient sensiblement différer de ce qui est présentement anticipé par la Société. Ces facteurs de risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que ces énoncés changent de façon importante, ainsi que les hypothèses retenues pour développer de tels énoncés sont décrits dans la documentation de divulgation de Radisson sur le site web de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent un nombre d'incertitudes et de risques intrinsèques, tant généraux que particuliers, et il est possible que les estimations, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les efforts de la direction de développer projet O'Brien et, plus généralement, les attentes et les plans de la direction relatifs à l'avenir. Les lecteurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces énoncés prospectifs puisqu'un certain nombre de facteurs de risque importants et d'événements futurs pourraient entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les croyances, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations, hypothèses, et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont concernés par ces mises en garde et ceux faits dans nos autres dépôts auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs ou d'expliquer une différence considérable entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

---

*Not for distribution to United States newswire services or for dissemination in the United States*

For immediate release  
December 6, 2022  
Rouyn-Noranda, Qc

TSX-V: RDS, OTC: RMRDF, FRANKFURT: 2RX

## **Radisson announces closing of \$1.7 million Private placement**

**Radisson Mining Resources Inc. (TSX-V: RDS, OTC: RMRDF)** (“Radisson” or the “**Company**”) is pleased to announce that it has closed its previously announced private placement (the “**Offering**”) for aggregate gross proceeds of \$1,700,000.64. This private placement was conducted pursuant to the previously announced terms and consisted of the issuance of: (i) 5,870,592 Quebec flow-through shares (the “**Quebec FT shares**”) priced at CAD\$0.17 and (ii) 3,120,000 Charity flow-through shares (the “**Quebec Charity FT Shares**”) priced at CAD\$0.225 collectively the “**FT Shares**”.

*“Radisson is pleased to have received continued support from insiders and existing shareholders on this financing, including strong participation from Mr. Michael Gentile a director and largest single shareholder of the Company. Since the beginning of 2022, total insider’s purchases have been approximately 4.5 million shares. We’re looking forward to rebuilding momentum in coming months with most of the work completed over the last 3 years coming to fruition in a resource estimate update for the O’Brien Project that remains on track for the first half of 2023,” commented Denis V. Lachance, Interim President and Chief Executive Officer.*

### **Insiders’ participation and involvement from existing shareholders**

Insiders of the Company have subscribed in the Offering for a total of 1,685,294 QC FT Shares.

Following closing of the Private Placement, Insiders of the Company will own 9.57% of the Company’s issued and outstanding class A shares including Mr. Gentile who owns 6.43% (18,321,701 class A shares).

Insiders’ participation in the Offering constitutes “*related parties’ transactions*” within the meaning of *Regulation 61-101 respecting Protection of Minority Security Holders in Special Transactions* (“**Regulation 61-101**”) and TSXV Policy 5.9 – *Protection of Minority Security Holders in Special Transactions*. However, the directors of the Company who voted in favour of the Offering have determined that the exemptions from formal valuation and minority approval requirements provided for respectively under subsections 5.5(a) and 5.7(1)(a) of Regulation 61-101 can be relied on as neither the fair market value of the QC FT Shares issued to insiders, nor the fair market value of the consideration paid exceed 25% of the Company’s market capitalization. None of the Company’s directors have expressed any contrary views or disagreements with respect to the foregoing. A material change report in respect of this related party transaction will be filed by the Company but could not be filed earlier than 21 days prior to

the closing of the Offering because the terms of the participation of each of the non-related parties and the related party in the Offering were not confirmed.

### **Use of proceeds**

The gross proceeds received by the Company from the sale of the Québec FT Shares will be used to incur Canadian Exploration Expenses (“**CEE**”) that are “flow-through mining expenditures” (as such terms are defined in the *Income Tax Act* (Canada)) on the O’Brien gold project in the Province of Québec, which will be renounced to the subscribers with an effective date no later than December 31, 2022, in the aggregate amount of not less than the total amount of the gross proceeds raised from the issue of FT Shares.

The FT Shares will qualify as “flow-through shares” within the meaning of subsection 66(15) of the *Income Tax Act* (Canada). The qualifying expenditures will be renounced in favour of the subscribers with an effective date no later than December 31, 2022.

### **Finders Fee**

The Private Placement is subject to final acceptance of the TSX Venture Exchange. Finder's fees totaling \$1,500 were paid in relation to the Private Placement. All securities issued pursuant to this Offering are subject to a restricted hold period of four months and a day, ending on April 6, 2023, under applicable Canadian securities legislation. The Offering remains subject to the final approval of the TSX Venture Exchange (the “**TSXV**”).

This news release does not constitute an offer to sell or a solicitation of an offer to buy any of the securities in the United States. The securities have not been and will not be registered under the United States Securities Act of 1933, as amended (the “**U.S. Securities Act**”) or any state securities laws and may not be offered or sold within the United States or to U.S. Persons unless registered under the U.S. Securities Act and applicable state securities laws or an exemption from such registration is available.

### **Radisson mining resources Inc.**

Radisson is a gold exploration company focused on its 100% owned O’Brien project, located in the Bousquet-Cadillac mining camp along the world-renowned Larder-Lake-Cadillac Break in Abitibi, Quebec. The Bousquet-Cadillac mining camp has produced over 21,000,000 ounces of gold over the last 100 years. The project hosts the former O’Brien Mine, considered to have been Quebec’s highest-grade gold producer during its production (1,197,147 metric tons at 15.25 g/t Au for 587,121 ounces of gold from 1926 to 1957; Kenneth Williamson 3DGeo-Solution, July 2019).

For more information on Radisson, visit our website at [www.radissonmining.com](http://www.radissonmining.com) or contact:

Denis V. Lachance

Chairman, Interim President and CEO

819-806-3340

[dlachance@radissonmining.com](mailto:dlachance@radissonmining.com)

Hubert Parent-Bouchard

Chief Financial Officer

819-763-9969

[hpbouchard@radissonmining.com](mailto:hpbouchard@radissonmining.com)

### **Forward-Looking Statements**

*All statements, other than statements of historical fact, contained in this press release including, but not limited to, those relating to the intended use of proceeds of the Offering, the development of the O'Brien project and generally, the above "About Radisson Mining Resources Inc." paragraph which essentially describes the Company's outlook, constitute "forward-looking information" or "forward-looking statements" within the meaning of applicable securities laws, and are based on expectations, estimates and projections as of the time of this press release. Forward-looking statements are necessarily based upon a number of estimates and assumptions that, while considered reasonable by the Company as of the time of such statements, are inherently subject to significant business, economic and competitive uncertainties and contingencies. These estimates and assumptions may prove to be incorrect. Many of these uncertainties and contingencies can directly or indirectly affect, and could cause, actual results to differ materially from those expressed or implied in any forward-looking statements and future events, could differ materially from those anticipated in such statements. A description of assumptions used to develop such forward-looking information and a description of risk factors that may cause actual results to differ materially from forward-looking information can be found in Radisson's disclosure documents on the SEDAR website at [www.sedar.com](http://www.sedar.com).*

*By their very nature, forward-looking statements involve inherent risks and uncertainties, both general and specific, and risks exist that estimates, forecasts, projections and other forward-looking statements will not be achieved or that assumptions do not reflect future experience. Forward-looking statements are provided for the purpose of providing information about management's endeavours to develop the O'Brien project and, more generally, its expectations and plans relating to the future. Readers are cautioned not to place undue reliance on these forward-looking statements as a number of important risk factors and future events could cause the actual outcomes to differ materially from the beliefs, plans, objectives, expectations, anticipations, estimates, assumptions and intentions expressed in such forward-looking statements. All of the forward-looking statements made in this press release are qualified by these cautionary statements and those made in our other filings with the securities regulators of Canada. The Company disclaims any intention or obligation to update or revise any forward-looking statements or to explain any material difference between subsequent actual events and such forward-looking statements, except to the extent required by applicable law.*